

Image not found or type unknown



revision simplifiee plan occupation des sols

Par **patoy**, le **26/02/2010** à **12:58**

bonjour , je suis proprietaire d une parcelle classe en zone naturelle d un plu qui est limitrophe de la zone nh qui est elle constructible .Apres demande a ma mairie pour decaler la zone pour inclure ma parcelle dans la zone constructible la reponse a ete negative car seule la revision generale du plu pourrait le permettre et cela fait pas assez longtemps qu il a ete fait pour le remodifiee.Apres lecture d article je vois qu une revision simplifiee pourrait modifiee cela mais il faut que ca presente un interet general pour la commune;est ce qu une famille de plus sur la commune qui consomme et qui remplit les ecoles de cette commune ne peut pas etre considere comme un interet general pour cette commune
dans l attente de vos reponses
merci